

le prouve, que La Fontaine n'a pas toujours raison, autant qu'on pourrait le croire : les cigales, c'est-à-dire les chanteuses, les chanteurs et les directeurs de chansons, font plutôt fortune, par le temps qui court, que les humbles et laborieuses fourmis qui s'épuisent toute l'année, à assembler des brins d'herbe et de terre sèche, pour construire leur fourmière et s'y faire un refuge contre l'hiver. Nos cigales chantent du matin au soir, et au lieu d'être dépourvues, comme au temps de La Fontaine elles vont en carrosse, et entassent les châteaux sur les contrats de rentes ; c'est le bon temps, le siècle de la cigale ; aus-i beaucoup d'honnêtes fourmis se laissent-elles gagner par l'exemple, et veulent à toute force chanter ; ce qui fait que nous avons tant de voix et tant de talents de fourmis !

Le nouvel autocrate de l'Opéra-Comique montera sur son trône et prendra en main le sceptre de l'ariette et de la cavatine, au premier jour de mai prochain ; la chance lui sera bonne ; MM. Auber et Scribe inaugureront son règne par un opéra comique de leur façon, vous savez, cet opéra annuel qui est toujours charmant et qui réussit toujours : celui-ci a pour titre *Gina* : on l'applaudit d'avance.

Madame Doche, transfuge du Vaudeville, débutera dans huit jours au théâtre du Gymnase. En attendant, mademoiselle Plunckelt, sœur de madame Doche, vient de faire, comme danseuse, ses premières armes à l'Opéra. Mademoiselle Plunckelt danse, madame Doche joue le vaudeville ; mais toutes deux sont également légères.

La Revue Canadienne.

MONTREAL, 17 MAI, 1845.

Nous remettons à une autre semaine la chronique de Montréal, qui offre pour ces jours-ci peu de nouveautés, afin de faire place à quelques extraits de nos journaux d'Europe.

Comme on peut le voir par l'annonce publiée aujourd'hui dans nos colonnes, M. de Lirac est arrivé en cette ville, avec de magnifiques éditions des plus beaux ouvrages illustrés des premiers écrivains français. Parmi ceux-là, il en est peu qui méritent plus l'attention des amateurs que le *Siècle de Louis XIV*, par Alexandre Dumas. Ce grand ouvrage, qui en France a obtenu un succès fou, joint à la beauté des scènes historiques, à la nouveauté et à la variété des faits jusqu'alors inédits, à la parfaite élégance du style, la plus grande richesse typographique. Rien n'égale le luxe des gravures, la perfection et la fidélité des costumes et des hommes que l'on veut peindre. Le *Siècle de Louis XIV* est un chef-d'œuvre sous tous les rapports.

M. de L. a aussi plusieurs autres ouvrages français dignes des amateurs. *Les beautés de l'opéra* et *Le diable à Paris*, etc. etc. Les tailles-douces les plus fines, les dessins les plus exacts, les vignettes les plus parfaites embellissent ces ouvrages, et les prix sont si modérés.

Nouvelles D'Europe.

PLUS RECENTES DE 15 JOURS.

La malle d'Angleterre apportée à Boston par le *Britannia* est arrivée hier en cette ville avec des dates de Londres jusqu'au 4. Les points les plus essentiels qui occupent les esprits en Europe sont la maladie de M. Guizot ; les troubles en Suisse, qui d'après un journal de Londres du 4,

sembliant être tout à fait apaisés ; et la dotation du collège Maynooth.

Le coton est recherché par les spéculateurs qui roient à la guerre avec les Etats-Unis. Pour quelque sorte de coton, le prix est augmenté d'un farthing par louis.

Le nombre des émigrés partis du royaume-uni pour le Canada et les Etats-Unis est plus considérable qu'il n'a jamais été ; il y en a aussi un bon nombre partis d'Allemagne. Un grand nombre de personnes des montagnes d'Ecosse, se proposent, dit-on, d'émigrer en Canada.

On annonce que la reine a adécidé que les sièges épiscopaux des provinces du Nouveau-Brunswick et de l'île de Ceylon, seraient appelés respectivement les évêchés de Frédéricion, et de Colombo. Le Dr. Medley a du quitter l'Angleterre avec sa famille, le 19 du courant.

A peu près 11,000 pétitions ont été présentées contre la dotation Maynooth, mais elles n'ont produit aucune impression sur la chambre des communes, quoiqu'elles aient pu en faire sur quelques uns des membres.

Sir Robert Peel après avoir mené, à bien la deuxième lecture du bill de dotation de Maynooth, en a fixé la troisième lecture au 19 mai.

L'opposition que ce bill a soulevée dans tout le Royaume-Uni, commence à se discipliner en se contaisant. Une vaste association anti-papiste, dont le siège principal est à Londres, est en voie d'organisation. Elle a tenu son premier meeting, mercredi soir, dans la grande salle de *Crown and Anchor Tavern*. A ce meeting extrêmement nombreux, assistaient beaucoup de ministres de l'église établie et de ministres dissidens d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande, délégués par leurs localités respectives. Le langage des orateurs, tout en Jésus-Christ quant à la forme, n'est au fond qu'une diatribe violente, amère contre le papisme, comme ils l'appellent, et contre Sir Robert Peel. C'est du fiel dans un vase parfumé. Le fauteuil de la pénitence était occupé par sir C. E. Smith.

Le révérend docteur Holloway a prélué aux débats par une longue prière à laquelle l'assemblée s'est jointe avec ferveur : " Elle finissait en demandant humblement au nom, et par la méditation toute puissante de Jésus-Christ, qu'il fit communiqué à leur bras et à leurs cœurs une force suffisante pour accomplir d'une manière triomphante l'œuvre qu'ils avaient entreprise." Et l'assemblée de répondre : " Amen ".

Cette œuvre sainte n'est ni plus ni moins que la servitude de la religion catholique. C'est comme si l'assemblée avait dit : " Mon Dieu ! souffre que les catholiques ne puissent pas secouer le joug de fer que nous avons appesanti sur eux. Sanctifie notre iniquité, rends-là permanente. Que ces *mécréants* expient le crime abominable d'interpréter autrement que nous ta divine parole. Ainsi soit-il ! " Mais poursuivons.

Le président a déclaré dans son exorde, que le meeting avait été convoqué, dans le but d'accomplir un devoir chrétien. " Une insulte grave, a-t-il ajouté, a été faite à cette religion que, grâce à Dieu, malgré quelques légères différences nous suivons en commun..... "

Forces Navales de la Grande Bretagne.—D'après le rapport officiel des lords de l'Amirauté, les forces navales de la Grande-Bretagne consistent en 680 vaisseaux de guerre, portant chacun de un à 120 canons. De ce nombre sont 125 vaisseaux à vapeur, construits d'après les principes les plus approuvés. Cette flotte immense emploie en temps de paix 23,000 marins, 2,000 mousses et 94 compagnies de la marine royale. — *Mineve.*

ESPAÑE.—*Madrid* 21 avril. (Correspondance particulière.)

Dans la séance de la chambre des députés d'aujourd'hui, le ministre des affaires étrangères, répondant à une interpellation de M. Pacheco, a déclaré qu'il était vrai que M. Castillo y Ayousa avait fait passer au cardinal Lambruschini une note relativement aux alarmes conçues par certains catholiques au sujet du serment prêté à la constitution par tous les Espagnols. La chose est exacte quant au fond et non quant aux détails, et la note n'est pas de nature à être produite à la chambre. Le ministre se fait fort de répondre aux interpellations qui pourront lui être faites

ultérieurement à ce sujet (il est probable que cette question sera agitée de nouveau.)

TURQUIE.—*Constantinople* 9 Avril.—Nous recevons des lettres particulières d'Athènes qui nous apprennent que le gouvernement grec a découvert une conspiration. Cette nouvelle a jeté l'inquiétude dans l'esprit des ministres turcs, et comme on ignore quel était précisément le but des conspirateurs, il n'est pas étonnant qu'on se livre aux plus étranges suppositions concernant des projets de conquête des Grecs. La défiance semble aussi s'être emparée des ambassadeurs des grandes puissances. Nous saurons bientôt ce qu'il faut penser de tout cela.—*Gazette d'Autbourg.*

GRÈCE.—On écrit d'Ancône, 17 avril :

" Des lettres d'Athènes du 10 courant contiennent quelques détails sur la conspiration que le gouvernement a récemment découverte, et dont Londos et Kalergis étaient les Chefs. Cette conspiration n'avait point pour but l'agrandissement de la Grèce, mais seulement le renversement du ministère. Les conjurés avaient gagné les troupes légères à Athènes, et voulaient se défaire des chefs du parti dominant. Sur la liste des victimes se trouvaient Koletti, Griziotis, Tsavelas, Riga, Palamides. Métaxos n'y figurait point. On dit qu'il y a beaucoup d'or anglais dans la circulation à Athènes, et en conséquence on rattache le nom de sir E. Lyons à cette conspiration, mais c'est là une supposition que rien ne justifie."

—On lit dans la *Revue de Paris* :

M. Guizot se retire à Passy, où il passera l'été. Il a loué, avec Mlle la princesse de Lieven, une maison appelée Beauséjour, située près du bois de Boulogne. Le malade de M. le ministre des affaires étrangères, qui consiste dans une affection chronique du foie, exige de grands ménagements et surtout du repos. Il lui est défendu non seulement de s'occuper d'affaires, mais encore de travailler. La lecture lui est interdite.— Si après un mois de repos son état ne s'améliore pas, il compte se rendre à Vichy ; mais le voyage sera combiné de telle sorte qu'il puisse être de retour à Paris pour le mois de juillet, car on assure qu'à cette époque la reine d'Angleterre visitera Paris. Ce voyage est probable, mais il n'est pas certain ; car la reine est encore, ainsi que disent les Anglais, dans une *interesting situation* où les maris désirent voir leur femme, et il est à craindre qu'elle ne puisse supporter la fatigue du voyage.

—Lucerne a fini par gagner son procès. Les commissaires de Berne, Soleure, Bâle-Campagne et Argovie ont consenti à payer une rançon pour les prisonniers. Cette indemnité est fixée à 300,000 francs. Berne paierait 70,000 fr., Soleure 20,000, Bâle-Campagne 35,000, Argovie 200,000, et les autres cantons 25,000. Les parties contractantes espèrent que la diète paiera 150,000 fr. pour l'appel des troupes : de sorte que Lucerne recevra en tout 500,000 fr.

—On écrit de Lucerne, 25 avril, à l'*Ami de la constitution*, de Berne :

" Le docteur Steiger sera jugé lundi prochain. L'accusateur Heggi conclura à l'application de la peine de mort, et demandera que le condamné soit fusillé.

—La 6e chambre correctionnelle, présidée par M. Pinodet s'est trouvée enfin saisie, après plusieurs remises, de la plainte en diffamation portée par M. Alexandre Dumas contre M. Eugène de Mircourt, auteur d'un écrit intitulé : *Fabrique de romans, maison Alexandre Dumas et Compagnie*, et contre MM. Haubuelin et Bautreuche, imprimeurs du même ouvrage. Cette affaire avait attiré un nombreux auditoire.

L'auteur de l'écrit déclaré se nommer Charles-Jean-Baptiste Jacquot, Eugène de Mircourt est un pseudonyme qu'il a pris. Il est âgé de trente-deux ans et homme de lettres.

M. Alexandre Dumas déclare se nommer Alexandre Dumas Davy de la Pailleterie, âgé de quarante-deux ans, hommes de lettres.

M. le président : Persistez-vous dans votre plainte ?

M. Alexandre Dumas : Je persiste à l'égard de M. Eugène de Mircourt, Je me désiste à l'égard des imprimeurs.

Le tribunal, après avoir entendu Me Lion Dubal pour M. Alexandre Dumas, et Me Nogent